

Argentine : perpétuité pour le curé Von Wernich

10-10-2007

Le curé a été considéré participant et coauteur de séquestrations, tortures et meurtres durant le terrorisme d'État. Le tribunal a souligné que ces faits ont été commis dans le cadre d'un génocide. Il s'agit de la première condamnation de ce genre contre un membre de l'Église, qui n'a fait qu'une tiède déclaration et n'a pas encore appliqué de sanction à son encontre.

Participant nécessaire dans la privation illégale de la liberté aggravée de 34 personnes et coauteur de l'application de tortures aggravées à 31 personnes. Coauteur de la privation de la liberté aggravée et du meurtre triplement qualifié de 7 personnes. Pour ces faits, « délits de lèse-humanité commis dans le cadre du génocide qui a eu lieu en Argentine entre 1976 et 1983 » l'ancien chapelain de la police de Buenos Aires, Christian Federico Von Wernich a été condamné hier à la réclusion à perpétuité. Il s'agit du premier jugement contre un membre de l'Église pour atteintes aux droits de l'homme pendant la dernière dictature. Ce jugement a été reçu avec des applaudissements, des pleurs, des larmes et des étreintes à l'intérieur de la salle d'audiences. L'Épiscopat s'est limité à réitérer une vieille déclaration dans laquelle il signale que si des membres de l'Église ont participé à la répression, ils l'ont fait sous leur responsabilité personnelle. La journée a commencé très tôt, avec les plaidoyers de la défense du curé, Juan Martín Cerolini et Marcelo Peña, qui ont demandé l'acquittement de Von Wernich. Puis ce fut le tour de l'accusé lui-même. L'ancien chapelain de Ramon Camps a parlé de « paix », de « réconciliation » et a accusé de mensonges les témoins qui ont décrit la façon dont il entrait et sortait des centres clandestins de détention de la province de Buenos Aires. Ses « derniers mots » n'ont pas été nombreux, mais il s'est préoccupé de faire mention de l'archevêque de Buenos Aires, Jorge Bergoglio. L'audience s'est renouvelée après une pause de quatre heures, qui a également compris l'évacuation de l'immeuble en raison d'un appel dénonçant un appareil explosif dans les lieux. Personne n'y a vraiment cru, mais cela a provoqué des inconvénients. Les Mères de la Place de Mai ont dû descendre l'escalier et attendre un moment sous la pluie. Cela a duré un peu plus d'une heure. Pendant ce temps, les journalistes se demandaient où était le curé, vu qu'il semblait être le seul à être resté à l'intérieur de l'immeuble pendant que la brigade des explosifs travaillait. Von Wernich est retourné dans la salle à 19.30, derrière six membres du service pénitencier. L'un d'entre eux lui a enlevé les menottes et l'homme s'est assis derrière la vitre blindée préparée spécialement pour ce procès. Comme à chaque occasion (pas très nombreuses) où il s'est rendu présent dans la salle, il portait un gilet pare-balles et le col identifiant comme curé. Un crucifix, derrière les magistrats, présidait l'audience. La lecture du jugement a été courte vu que les fondements de l'arrêt des juges Carlos Rozanski, Norberto Lorenzo et Horacio Isaurralde seront connus le 1er novembre prochain. Mais Von Wernich a dû écouter les noms de toutes ses victimes. Alors que Rozanski lisait les faits pour lesquels il était condamné, l'ancien chapelain a baissé le regard. Et lorsque le juge a prononcé le mot « génocide », il a été interrompu par les applaudissements du public. Sont allés écouter le verdict, entre autres, le secrétaire des Droits de l'Homme de la Nation, Eduardo Luis Duhalde, celui de la province, Edgardo Binstock, les anciens députés Patricia Walsh et Luis Zamora et la candidate présidentielle du Mouvement Socialiste des Travailleurs, Vilma Ripoll. Le curé a été éloigné de la salle sous un bouclier, même s'il n'a pas eu besoin d'être protégé car aucun objet n'a été lancé sur lui. Le public a fêté avec des clameurs. « Maintenant, maintenant, c'est indispensable, apparition en vie et châtiments pour les coupables », a-t-on entendu alors que certains des présents montaient sur les chaises et levaient les foulards blancs sur lesquels on voit le visage de Jorge Julio Lopez, le témoin qui a disparu après avoir déclaré contre le répresseur Miguel Etchecolatz. Estela de la Cuadra embrassait sa mère, Licha. Les deux pleuraient. « Je suis tranquille, satisfaite. Le fait que ce rat soit en prison ne me rend pas ma famille. Mais on leur devait cela, à mes enfants, à ma petite-fille qui est dehors et qui a neuf mois. Maintenant on doit retrouver Ana », a-t-elle dit à Página/12. Ana Libertad Baratti, c'est sa nièce, la fille de sa sœur Elena et d'Hector Barratti. Les trois sont toujours disparus. Pendant le procès, le témoin Luis Velasco a raconté qu'après un « sermon » donné au Commissariat numéro Cinq par le curé aux séquestrés pour qu'ils se « repentissent », Baratti a demandé quelles étaient les fautes pour lesquelles devait payer sa fille, qui venait de naître en captivité. « Les enfants paient les fautes de leurs parents », a répondu le curé. Les avocats des plaignants sont partis satisfaits. « C'est un jour de Justice. C'est ce qu'on attendait. Voilà le fruit de l'effort des Mères et des Grands-Mères de la Place de Mai », a dit Alejo Ramos Padilla, représentant de Hector et Javier Timerman. La séquestration du journaliste Jacobo Timerman est un des faits pour lesquels a été condamné le curé. Myriam Bregman, avocate de « Justicia Ya ! » s'est montrée elle aussi satisfaite, bien qu'elle aurait souhaité que le répresseur soit condamné pour le délit de génocide et non pas pour délits commis « dans le cadre d'un génocide ». Bregman a souligné que le tribunal a qualifié le curé comme « coauteur » de tortures et de séquestrations et qu'il a inclus dans son jugement l'assassinat de Maria del Carmen Morettini, que le parquet avait rejeté en considérant que les preuves suffisantes pour accuser le curé dans cette affaire n'avaient pas été fournies. « C'est la condamnation que nous avons demandée sans réserve de l'exception que nous avons faite et qui était très circonstancielle. Si Von Wernich est en prison, c'est parce que le parquet que je représente est allé le chercher », a dit pour sa part le procureur Carlos Dulau Dumm. « Je sais bien ce que j'ai fait, pourquoi je l'ai fait et avec qui je l'ai fait. Personne ne va m'interdire de faire la messe et je ne perdrai aucunes de mes attributions. Ce sera la Justice qui décidera, le moment venu, et si la justice humaine se trompe sur mon compte, la justice divine dira vrai » a exprimé Von Wernich en 1984 dans un reportage publié par Siete Días qui a été rappelé mardi par ce journal. Il y a quelque chose sur quoi Von

Wernich ne s’est pas trompé. Encore aujourd’hui, prisonnier dans le centre pénitencier de Marcos Paz et condamné pour séquestrations, tortures et meurtres, délits de lèse-humanité commis dans le cadre d’un génocide, personne n’a interdit à Von Wernich de faire la messe. Victoria Guinzberg, Página/12, 10 octobre 2007. Traduction : ejk <http://amerikenlutte.free.fr>